



# La lettre Culture(s) à domicile #semaine11

publié le 25/05/2020

## Descriptif :

La lettre d'actualité de la Délégation Académique à l'Action Culturelle évolue durant la période de confinement. La lettre Culture(s) à domicile #semaine11 vous propose des ressources artistiques et culturelles locales pour vous accompagner sur les thématiques de l'EAC.



Depuis quelques jours, les écoles et les collèges ont rouvert leurs portes pour accueillir les élèves. Ce déconfinement progressif nécessite de la part des personnels une organisation complexe pour une application rigoureuse des protocoles sanitaires. Parallèlement, ces mêmes personnels, les coordonnateurs EAC des départements et du rectorat de Poitiers, les collectivités territoriales et les structures culturelles tentent de mettre en place le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) qui permettra aux élèves de bénéficier d'activités artistiques et culturelles dans leurs établissements. Cependant, lors de ce temps de reprise, un grand nombre d'enseignants continuent leur mission pédagogique à distance. La majorité des structures culturelles et artistiques sont toujours en attente d'une réouverture. Cette lettre consiste toujours à vous informer sur les ressources nationales ou locales mais

aussi à vous aider à construire vos projets EAC de la rentrée prochaine. Ces projets devront intégrer plusieurs scénarii de fonctionnement (en présentiel, en présentiel et distanciel, en seul distanciel). C'est un grand bouleversement de nos pratiques pédagogiques et de notre relation à l'éducation artistique et culturelle mais toute l'équipe de la DAAC est à vos côtés pour construire ces nouveaux projets en partenariat avec les structures culturelles et artistiques.

## Document joint

 Lettre Culture(s) à domicile #semaine11 (PDF de 1.8 Mo)

Lettre d'actualité de la DAAC - Académie de Poitiers.



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.